

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 18/12/2024 - B2024/019879 - 1981 B 00313 - 322 187 949 - A LANDRAGIN

Bilan actif

	31/03/2024 (12 mois)			31/03/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	6 419	- 6 396	23	323
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	28 133	- 22 333	5 800	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	735 815	- 550 686	185 130	236 543
Autres immobilisations corporelles	733 131	- 650 423	82 709	122 146
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 503 498	-1 229 837	273 661	359 013
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	43 880		43 880	45 281
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	5 000
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	4 180 443	- 17 024	4 163 418	4 212 917
Autres créances (3)	177 490		177 490	174 410
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
Disponibilités	1 831 829		1 831 829	1 082 871
Charges constatées d'avance (3)	14 011		14 011	28 408
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	6 252 653	- 17 024	6 235 628	5 548 887
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	7 756 151	-1 246 862	6 509 289	5 907 900

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

20 291

Centifié conforme



Bilan passif

	31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	123 556	107 742
Report à nouveau		- 94 631
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	747 134	110 446
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	925 691	178 557
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	80 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	80 000	
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	944 811	1 343 928
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	375 662	986 773
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772 932	1 414 429
Dettes fiscales et sociales	2 038 391	1 683 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	501	529
Produits constatés d'avance (1)	371 302	300 462
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	5 503 599	5 729 343
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	6 509 289	5 907 900
(1) Dont à moins d'un an	4 164 230	4 815 755
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	514	679
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens		
Production vendue - services	11 715 203	10 617 211
Chiffre d'affaires net	11 715 203	10 617 211
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	137 806	46 136
Autres produits	5 479	1 323
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 858 489	10 664 670
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variations de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 913 031	2 962 408
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	1 401	- 10 554
Autres achats et charges externes	5 829 597	5 685 952
Impôts, taxes et versements assimilés	67 270	75 099
Salaires et traitements	1 179 296	1 029 609
Charges sociales	602 654	596 104
Dotations aux amortissements sur immobilisations	142 500	161 977
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	17 024	
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	473	1 576
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 753 247	10 502 171
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 105 242	162 499
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers		
Produits de participation (1)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)		
Autres intérêts de produits assimilés (1)	9 158	410
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	9 158	410
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	29 948	48 682
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	29 948	48 682
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 20 790	- 48 273
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 084 451	114 226

	31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)		12 318
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		13 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	12 317	18 449
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	80 005	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	92 322	18 449
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 92 322	- 5 131
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	244 995	- 1 350
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 867 646	10 678 398
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 120 512	10 567 953
RESULTAT DE L'EXERCICE	747 134	110 446

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

12 774

Annexe

Faits caractéristiques de l'exercice

La reprise de l'activité commerciale par Monsieur Hervé ROUDIL, président de la société, accompagné d'un apporteur d'affaires a permis de diversifier notre portefeuille commercial pour atteindre un reste à produire de 14 millions au 31.03.2024.

Nous observons grâce au travail de formation dispensé par Monsieur ROUDIL auprès de notre personnel que la marge sur nos opérations s'est très nettement améliorée grâce à une meilleure maîtrise de nos coûts.

Nous devons poursuivre nos efforts afin de mieux structurer notre organisation de travail.

Il a été provisionné sur l'exercice un litige prud'homal pour un montant de 80K€.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Depuis le 01.04.2024, notre niveau d'activité se maintient avec une répartition de notre activité marchés publics et marchés privés équilibrée.

Nous sommes parvenus à étendre notre périmètre d'intervention à de nouvelles activités et nos premières soumissions ont été réalisées en co-traitance.

La conjoncture économique se distingue de celle connue au cours de l'exercice précédent avec des décisions plus tardives prises par les donneurs d'ordre publics.

Nous poursuivons nos efforts afin d'assurer la maîtrise de nos frais généraux ainsi que de nos investissements.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 5 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Constructions : de 10 à 40 ans

* Agencements et aménagements : de 10 à 20 ans

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 5 à 10 ans

* Matériel et outillages : de 5 à 10 ans

* Matériel de transport : de 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 5 à 10 ans

* Mobilier : de 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

Les stocks et en cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut "Ouvrier", la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sasortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut "ETAM" et celui de "Cadre", le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à long terme

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement physique pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 419					6 419	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	6 419					6 419	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 566 252		57 154		126 326	1 497 080	
Terrains							
Constructions	21 566		6 567			28 133	
Installations techniques matériels et outillages industriels	808 182		25 000		97 366	735 815	
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	679 275		25 587		28 960	675 902	
Autres immobilisations corporelles	57 229					57 229	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
Total	1 572 671		57 154		126 326	1 503 498	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 096	300		6 396
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 096	300		6 396
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 207 563	142 206	126 326	1 223 441
Terrains				
Constructions	21 566	767		22 333
Installations techniques matériels et outillages industriels	571 639	76 414	97 366	550 686
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	558 165	64 343	28 960	593 548
Autres immobilisations corporelles	56 193	682		56 874
Total	1 213 658	142 506	126 326	1 229 837

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	4 371 943	4 351 652	20 291
Créances clients et comptes rattachés	4 160 151	4 160 151	
Clients douteux ou litigieux	20 291		20 291
Créances fiscales et sociales	145 095	145 095	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	27 089	27 089	
Charges constatées d'avance	14 011	14 011	
Total	4 371 943	4 351 652	20 291

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	1 092 581	1 854 159	- 761 578	- 41
Produits à recevoir - Divers	16 530	24 858	- 8 328	- 34
Total	1 109 111	1 879 017	- 769 906	- 41

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques		80 000			80 000
Total		80 000			80 000

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	12 142	17 024	12 142		17 024
Autres provisions pour dépréciation					
Total	12 142	17 024	12 142		17 024

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	17 024	12 142
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles	80 000	
Total	97 024	12 142

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	1 930 857	591 489	1 253 322	86 047
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	944 811	411 489	533 322	
Emprunts et dettes financières divers	986 047	180 000	720 000	86 047
DETTES FOURNISSEURS	1 772 932	1 772 932		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 772 932	1 772 932		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 052 344	1 052 344		
AUTRES DETTES	747 465	747 465		
Autres dettes	376 163	376 163		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance	371 302	371 302		
Total	5 503 599	4 164 230	1 253 322	86 047

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	119 055	17 647	101 408	575
Charges à payer - Divers	83 643	29 186	54 457	187
Total	202 698	46 833	155 865	333

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	11 715 203		11 715 203
Chiffre d'affaires net	11 715 203		11 715 203

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion	12 317	18 449	- 6 132	- 33
Produits exceptionnels de gestion		12 318	- 12 318	- 100
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	- 12 317	- 6 131	- 6 186	101
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
Produits de cession d'éléments d'actifs		1 000	- 1 000	- 100
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital		1 000	- 1 000	- 100
Dotation aux amortissements except.	80 005		80 005	
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles	- 80 005		- 80 005	
Total résultat exceptionnel	- 92 322	- 5 131	- 87 191	1 699

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	125 664			125 664

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	371 302		
Total	371 302		

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	14 011		
Total	14 011		

Autres informations

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avais et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	4 130 436
Total	4 130 436

Détail des autres engagements donnés :

- CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT SST : 41 071
- CEGI CAUTIONS RESTITUTION D'ACOMPTE : 829 746
- CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE : 994 345
- CEGI CAUTIONS BONNE FIN : 65 460
- BTP BANQUE RETENUES DE GARANTIE : 63 114
- BTP BANQUE GAGE : 32 200
- BTP SUBSTITUTION DE GARANTIE : 72 609
- NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE : 844
- CAISSE D EPARGNE - GAGE SUR VEHICULE AUTOMOBILE : 31 047
- CAISSE D EPARGNE - GARANTIE CAUTION MARCHE : 2 000 000

Engagements reçus

	Montant
Avais, cautions et garanties	614 229
Autres engagements reçus	
Total	614 229

Détail des engagements reçus :

- CAUTION PM A HAUTEUR DE 90% PRET PGE : 590 752
- CAUTION FDI : 23 477

Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	28
Dont apprentis	
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	

A.LANDRAGIN
Société par actions simplifiée
CAPITAL : 50 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 97 rue Charles Tellier
ZI de Grézan - 30000 NIMES
RCS NIMES 322 187 949

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 NOVEMBRE 2024 APPROUVANT LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION- Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de 747 134 euros de la manière suivante :

- Au poste « autres réserves » pour747 134 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes distribués
Exercice clos le 31.03.2023	Néant
Exercice clos le 31.03.2022	Néant
Exercice clos le 31.03.2021	462 109 euros

La société HRDL vote

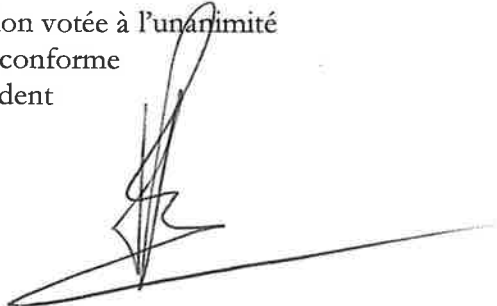
La société AGHBTP vote

La société LFMH vote

Cette résolution mise aux voix est

Par
avec réserve.
Par
adoptée à la majorité

Résolution votée à l'unanimité
Certifié conforme
Le président





SAS CARRE CONSEIL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Parc Kennedy Bât A1 – 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes
Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 07 70 41 60 31
Site : www.bertrandexpert.com Email : contact@carreconseil.com

SAS LANDRAGIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2024

Sas Landragin

97 rue Charles Tellier 3000 Nîmes

Référence MM 09-77

SAS Landragin

Siège social : 97 rue Charles Tellier – 30000 Nîmes

Capital social: 50 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

Aux membres de l'assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Landragin relatifs à l'exercice clos le 31/03/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la méthode retenue pour l'estimation des en-cours selon la méthode de l'avancement. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la méthodologie retenue et de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée des associés.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le vendredi 13 septembre 2024,

Masten Manon, commissaire aux comptes :



Bilan actif

	31/03/2024 (12 mois)		31/03/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	6 419	- 6 396	23	323
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	28 133	- 22 333	5 800	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	735 815	- 550 686	185 130	236 543
Autres immobilisations corporelles	733 131	- 650 423	82 709	122 146
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 503 498	- 1 229 837	273 661	359 013
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	43 880		43 880	45 281
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 000		5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	4 180 443	- 17 024	4 163 418	4 212 917
Autres créances (3)	177 490		177 490	174 410
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
Disponibilités	1 831 829		1 831 829	1 082 871
Charges constatées d'avance (3)	14 011		14 011	28 408
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	6 252 653	- 17 024	6 235 628	5 548 887
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	7 756 151	- 1 246 862	6 509 289	5 907 900
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Part à plus d'un an			20 291	

mm

Bilan passif

	31/03/2024 (12 mois) Total	31/03/2023 (12 mois) Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	123 556	107 742
Report à nouveau		- 94 631
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	747 134	110 446
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	925 691	178 557
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	80 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	80 000	
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	944 811	1 343 928
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	375 662	986 773
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772 932	1 414 429
Dettes fiscales et sociales	2 038 391	1 683 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	501	529
Produits constatés d'avance (1)	371 302	300 462
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	5 503 599	5 729 343
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	6 509 289	5 907 900
(1) Dont à moins d'un an	4 164 230	4 815 755
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	514	679
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens	11 715 203	10 617 211
Production vendue - services	11 715 203	10 617 211
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	137 806	46 136
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 479	1 323
Autres produits	11 858 489	10 664 670
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variations de stocks (marchandises)	2 913 031	2 962 408
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 401	- 10 554
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	5 829 597	5 685 952
Autres achats et charges externes	67 270	75 099
Impôts, taxes et versements assimilés	1 179 296	1 029 609
Salaires et traitements	602 654	596 104
Charges sociales	142 500	161 977
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur immobilisations	17 024	
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	473	1 576
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 753 247	10 502 171
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 105 242	162 499
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers		
Produits de participation (1)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)	9 158	410
Autres intérêts de produits assimilés (1)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 158	410
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	29 948	48 682
Intérêts et charges assimilées (2) (3)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 948	48 682
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	- 20 790	- 48 273
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 084 451	114 226
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)		



	31/03/2024 (12 mois)	31/03/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)		12 318
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		13 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	12 317	18 449
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	80 005	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	92 322	18 449
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 92 322	- 5 131
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	244 995	- 1 350
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 867 646	10 678 398
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	11 120 512	10 567 953
RESULTAT DE L'EXERCICE	747 134	110 446
(1) Dont produits concernant les entités liées		
(2) Dont intérêts concernant les entités liées		
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		12 774
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

mm

Annexe

mm

Faits caractéristiques de l'exercice

La reprise de l'activité commerciale par Monsieur Hervé ROUDIL, président de la société, accompagné d'un apporteur d'affaires a permis de diversifier notre portefeuille commercial pour atteindre un reste à produire de 14 millions au 31.03.2024.

Nous observons grâce au travail de formation dispensé par Monsieur ROUDIL auprès de notre personnel que la marge sur nos opérations s'est très nettement améliorée grâce à une meilleure maîtrise de nos coûts.

Nous devons poursuivre nos efforts afin de mieux structurer notre organisation de travail.

Il a été provisionné sur l'exercice un litige prud'homal pour un montant de 80K€.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Depuis le 01.04.2024, notre niveau d'activité se maintient avec une répartition de notre activité marchés publics et marchés privés équilibrée.

Nous sommes parvenus à étendre notre périmètre d'intervention à de nouvelles activités et nos premières soumissions ont été réalisées en co-traitance.

La conjoncture économique se distingue de celle connue au cours de l'exercice précédent avec des décisions plus tardives prises par les donneurs d'ordre publics.

Nous poursuivons nos efforts afin d'assurer la maîtrise de nos frais généraux ainsi que de nos investissements.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 12 mois à 5 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Constructions : de 10 à 40 ans

* Agencements et aménagements : de 10 à 20 ans

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 5 à 10 ans

* Matériel et outillages : de 5 à 10 ans

* Matériel de transport : de 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 5 à 10 ans

* Mobilier : de 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

La société utilise la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation de ses contrats à long terme.

Il est comptabilisé des factures à établir et des produits constatés d'avance en fonction du degré d'avancement des chantiers.

Les stocks et en cours sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Concernant les salariés sous le statut "Ouvrier", la ProBTP règle l'indemnité directement au salarié après sasortie de l'effectif de l'entreprise.

Concernant le statut "ETAM" et celui de "Cadre", le risque social sur les IDR sera assuré par la SMABTP.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à long terme

La méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG est appliquée à tous les chantiers de la société.

Les résultats à l'avancement sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

La société utilise la méthode de l'avancement physique pour mesurer l'avancement des travaux exécutés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, déterminées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées lorsque leur perception est jugée hautement probable.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Révaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos révaluées
IMMOBILISATIONS	6 419					6 419	
INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	6 419					6 419	
IMMOBILISATIONS	1 566 252		57 154		126 326	1 497 080	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions	21 566		6 567			28 133	
Installations techniques matériels et outillages industriels	808 182		25 000		97 366	735 815	
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	679 275		25 587		28 960	675 902	
Autres immobilisations corporelles	57 229					57 229	
IMMOBILISATIONS							
FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières							
Total	1 572 671		57 154		126 326	1 503 498	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 096	300		6 396
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 096	300		6 396
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 207 563	142 206	126 326	1 223 441
Terrains				
Constructions	21 566	767		22 333
Installations techniques matériels et outillages industriels	571 639	76 414	97 366	550 686
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	558 165	64 343	28 960	593 548
Autres immobilisations corporelles	56 193	682		56 874
Total	1 213 658	142 506	126 326	1 229 837

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	4 371 943	4 351 652	20 291
Créances clients et comptes rattachés	4 160 151	4 160 151	
Clients douteux ou litigieux	20 291		20 291
Créances fiscales et sociales	145 095	145 095	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	27 089	27 089	
Charges constatées d'avance	14 011	14 011	
Total	4 371 943	4 351 652	20 291

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	1 092 581	1 854 159	- 761 578	- 41
Produits à recevoir - Divers	16 530	24 858	- 8 328	- 34
Total	1 109 111	1 879 017	- 769 906	- 41

Provisions pour risques

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques		80 000			80 000
Total		80 000			80 000

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	12 142	17 024	12 142		17 024
Autres provisions pour dépréciation					
Total	12 142	17 024	12 142		17 024

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI



Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	17 024	12 142
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles	80 000	
Total	97 024	12 142

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	1 930 857	591 489	1 253 322	86 047
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	944 811	411 489	533 322	
Emprunts et dettes financières divers	986 047	180 000	720 000	86 047
DETTES FOURNISSEURS	1 772 932	1 772 932		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 772 932	1 772 932		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 052 344	1 052 344		
AUTRES DETTES	747 465	747 465		
Autres dettes	376 163	376 163		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance	371 302	371 302		
Total	5 503 599	4 164 230	1 253 322	86 047

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	119 055	17 647	101 408	575
Charges à payer - Divers	83 643	29 186	54 457	187
Total	202 698	46 833	155 865	333



Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	11 715 203		11 715 203
Chiffre d'affaires net	11 715 203		11 715 203

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion	12 317	18 449	- 6 132	- 33
Produits exceptionnels de gestion		12 318	- 12 318	- 100
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	- 12 317	- 6 131	- 6 186	101
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
Produits de cession d'éléments d'actifs		1 000	- 1 000	- 100
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital		1 000	- 1 000	- 100
Dotation aux amortissements except.	80 005		80 005	
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles	- 80 005		- 80 005	
Total résultat exceptionnel	- 92 322	- 5 131	- 87 191	1 699

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	125 664			125 664

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	371 302		
Total	371 302		

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	14 011		
Total	14 011		



Autres informations

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	4 130 436
Total	4 130 436

Détail des autres engagements donnés :

- CEGI CAUTIONS GARANTIE PAIEMENT SST : 41 071
- CEGI CAUTIONS RESTITUTION D'ACOMPTE : 829 746
- CEGI CAUTIONS RETENUES DE GARANTIE : 994 345
- CEGI CAUTIONS BONNE FIN : 65 460
- BTP BANQUE RETENUES DE GARANTIE : 63 114
- BTP BANQUE GAGE : 32 200
- BTP SUBSTITUTION DE GARANTIE : 72 609
- NANTISSEMENT CHARIOT TELESCOPIQUE : 844
- CAISSE D EPARGNE - GAGE SUR VEHICULE AUTOMOBILE : 31 047
- CAISSE D EPARGNE - GARANTIE CAUTION MARCHE : 2 000 000

Engagements reçus

	Montant
Avals, cautions et garanties	614 229
Autres engagements reçus	
Total	614 229

Détail des engagements reçus :

- CAUTION PM A HAUTEUR DE 90% PRET PGE : 590 752
- CAUTION FDI : 23 477



Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	28
Dont apprentis	
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	





SAS CARRE CONSEIL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Parc Kennedy Bât A1 – 285 rue Gilles Roberval 30 900 Nîmes

Tél : 04 66 26 95 07 - fax : 04 11 71 50 07 - Portable : 07 70 41 60 31

Site : www.bertrandexpert.com

Email : carreconseil@bertrandexpert.com

SAS LANDRAGIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/03/2024

SAS Landragin

97rue Charles Tellier – 30000 Nîmes

Référence MM 09-77

SAS LANDRAGIN

Siège social : 97 rue Charles Tellier 30000 Nîmes

Capital social : 50 000 €

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon l'article L 227-10 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L 227-10 du code de commerce.

Fait à Nîmes le vendredi 13 septembre 2024,

Masten Manon, commissaire aux comptes :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Masten Manon', with a long horizontal stroke extending to the right.